



Procès-verbal du Conseil Municipal Du 05 juin 2026

L'an deux mil vingt-six le 05 juin à 18h00 le Conseil Municipal de la commune de Chambon sur Voueize, dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire à la salle du Conseil, sous la présidence de M. Claude TOURAND, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 28 mai 2026

Présents : Christine BOUSSAGEON, Camille CHANUDET, Jean-Michel CIBIÉ, Christophe DWORAK, Ophélie FRENCH, Stéphanie GOMMARRE, Georges GUILLEMAUT, Jessica LECUYER, Olivier NORE, Caroline SABOURIN, Patrick SAINTIGNY, Claude TOURAND

Absents et excusés : Laure LEPUIL qui donne pouvoir à Olivier NORE
Didier GIRAUD qui donne pouvoir à Christinne BOUSSAGEON
Aline LAMBERT qui donne pouvoir à Jean-Michel CIBIÉ

Secrétaires de séance : Stéphanie GOMMARRE

Nombre de conseillers : en exercice : 15 présents : 12 votants : 15

Ordre du jour :

1. Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 30 avril 2026
2. Élections des grands électeurs (élections sénatoriales 2026)
3. Délibération emplois de contractuels
4. Délibération travaux bâtiment Est-Creuse
5. Achat de tables extérieures camping
6. Renouvellement convention du bail Ancien presbytère
7. Divers

Monsieur le Maire fait part de la démission de Monsieur Yves LESCURE pour raisons personnelles en date du 18 Mai 2026. Il est remplacé au conseil municipal par Monsieur Christophe Dworak ici présent. Article L270 du code électoral.

Monsieur le Maire constate que le quorum de huit personnes est largement constitué.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir voter une délibération supplémentaire à l'ordre du jour : délibération de garantie à Creusalis.

Mis au vote : Pour : 15 - Contre : 0 - Abstention : 0
Adopté à l'unanimité - L'article supplémentaire portera le n° 1-1.

Département de la Creuse-Arrondissement d'Aubusson
Commune de Chambon sur Voueize

1. Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 30 avril 2026

Le compte-rendu appelle deux remarques de Madame Christine BOUSSAGEON qui prétend n'avoir pas eu de réponses satisfaisantes aux remarques qu'elle avait formulées lors du précédent conseil. Ces demandes seront examinées après contrôle de l'enregistrement. La liste et annexes en question écrites doit être remise au secrétariat de la mairie lundi.

Mis au vote :

Pour :12 – Contre : 3 (Mme French et Mme Bousageon plus un pouvoir) – Contre : 0

Adopté à la majorité.

1.1 Délibération de garantie à Creusalis

Caution pour la société Creusalis pour 50 % du montant des travaux de construction sur la commune : 913 947 €.

Mis au vote : Pour : 15 - Contre : 0 - Abstentions : 0

Adopté à l'unanimité.

2. Élections des grands électeurs (élections sénatoriales 2026)

Monsieur le Maire rappelle que la liste Chambon Demain s'est présentée « sans étiquette politique » et que bien sûr chacun a sa liberté de penser. Les candidats ne sont pas connus à ce jour.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

Monsieur le Maire donne lecture des textes de loi régissant ce scrutin.

Désignation d'un ou une secrétaire de bureau : Jean-Michel CIBIE

Composition du bureau :

L'appel des élus est effectué : le quorum est constaté : 12 personnes présentes physiquement :

Christine BOUSSAGEON, Camille CHANUDET, Jean-Michel CIBIE, Christophe DWORAK Ophélie FRENCH, Georges GUILLEMAUT, Stéphanie GOMMARRE, Jessica LECUYER, Olivier NORE, Caroline SABOURIN, Patrick SAINTIGNY, Claude TOURAND.

Le bureau est composé parmi les présents : du Maire puis les deux plus âgés et les deux plus jeunes et d'une ou un secrétaire

Bureau : deux plus anciens : Georges GUILLEMAUT et Patrick SAINTIGNY

deux plus jeunes : Camille CHANUDET et Jessica LECUYER

Monsieur le Maire fait alors lecture des textes obligatoires concernant les règles de ce vote ;

Nous devons élire trois délégués et trois suppléants.

Département de la Creuse-Arrondissement d'Aubusson
Commune de Chambon sur Voueize

Organisation du scrutin :

Appel à candidature. Quatre candidats se présentent :

- Christine BOUSSAGEON
- Jean-Michel CIBIE
- Caroline SABOURIN
- Claude TOURAND

Chaque élu vote à l'appel de son nom.

Clôture du scrutin.

Le dépouillement est effectué par les deux plus jeunes : Camille CHANUDET et Jessica LECUYER

Ont obtenu :

- Christine BOUSSAGEON : 3 voix
- Jean-Michel CIBIE : 12 voix
- Caroline SABOURIN : 12 voix
- Claude TOURAND : 12 voix

Sont élus avec 12 voix :

- Jean-Michel CIBIE
- Caroline SABOURIN
- Claude TOURAND

Il est ensuite procédé à l'élection des trois suppléants.

Appel à candidature pour les suppléants. Se proposent :

- Christine BOUSSAGEON
- Stéphanie GOMMARRE
- Georges GUILLEMAUT
- Aline LAMBERT (absente mais a fait part de sa candidature).

Question de Christine BOUSSAGEON : est-ce possible que Madame Aline LAMBERT soit candidate à la fonction de suppléant alors qu'elle est absente. Monsieur le Maire relit alors le texte de loi qui précise les dispositions électorales suivantes :

« ...Les candidats peuvent de présenter pour être élus délégués ou suppléants, soit isolément, soit sur une liste incomplète. Les adjonctions et les suppressions de noms sont autorisés (art. L288 du code électoral) La circonstance qu'une personne ne se soit pas portée candidate ou soit absente ne fait pas obstacle à son élection si elle obtient le nombre de suffrages requis »

Le scrutin pour les trois suppléants est ouvert :

Les élus votent à l'appel de leur nom.

Clôture du scrutin.

Département de la Creuse-Arrondissement d'Aubusson
Commune de Chambon sur Voueize

Ont obtenu :

- Christine BOUSSAGEON : 4 voix
- Stéphanie GOMMARRE : 11 voix
- Georges GUILLEMAUT : 11 voix
- Aline LAMBERT : 12 voix

Proclamation des suppléants :

Sont élus :

- Stéphanie GOMMARRE
- Georges GUILLEMAUT
- Aline LAMBERT

Monsieur le Maire demande aux titulaires et aux suppléants s'il y a des candidats qui refusent leur poste.

Aucun refus n'étant déclaré parmi les présents, les votes sont entérinés (sous réserve de courrier au terme des 24H prévu).

3. Délibération emplois de contractuels

La mairie a reçu le CV d'un étudiant en espaces verts au lycée agricole d'Ahun qui recherche un emploi pour deux mois de vacances d'été.

Monsieur le Maire propose au conseil de voter une délibération pour valider cette proposition. Des précisions seront demandées au centre de gestion concernant les modalités des conditions de travail spécifiques.

Madame Christine BOUSSAGEON fait remarquer, qu'il n'était pas prévu cette embauche au début de l'année, puis que ce jeune homme ne pourra pas effectuer de gros travaux. Elle fait référence à la convention de mise à disposition des chapiteaux adressée aux associations. Elle n'a personne à proposer pour pallier aux absences pour congés annuels des agents d'entretien. Monsieur le Maire lui répond que cette embauche peut se faire parce que le conseil municipal a su gérer avec rigueur lors des deux mois passés et qu'il continuera à faire des économies pour faire face à cet emploi indispensable.

Mis au vote : Pour : 13 - Contre : 0 - Abstention : 2 (Mme BOUSSAGEON + un pouvoir)

Adopté à la majorité.

Madame Camille CHANUDET quitte la séance du conseil municipal pour raison professionnelle.

4. Délibération travaux bâtiment Est-Creuse

Madame Ophélie FRENCH quitte la salle le temps du vote.

Deux devis :

- Ent FRENCHRENOV : 11 197 ,50 €
- Ent BATIVOUEIZE : 12 370,50€

Mis au vote : Pour : 13 - Contre : 0 - Abstention : 0

Adopté à l'unanimité pour le moins disant : Paul French

*Département de la Creuse-Arrondissement d'Aubusson
Commune de Chambon sur Voueize*

5. Achat de tables extérieures camping

Achat de deux tables extérieures pour le camping.

Devis : 1 544,88 €

Mis au vote : Pour : 14 - Contre : 0 - Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

6. Renouvellement convention du bail Ancien presbytère

Convention d'occupation du rez-de-chaussée de l'immeuble Presbytère par l'association « Maison d'Artistes » pour les deux mois juillet et août : 150 € par mois plus 10€ pour les charges.

Il sera demandé une attestation d'assurance pour recevoir des visiteurs dans cet immeuble et qu'elle en assure la sécurité.

Mis au vote : Pour : 14 - Contre : 0 - Abstentions : 0

Adopté à l'unanimité

7. Divers

- Courrier de Mme Hayez qui demande l'autorisation de poser un panneau publicitaire de son établissement l'Alibi sur le trottoir de la rue de la place Aubergier.
Le conseil accepte, une convention sera établie fixant les modalités.
- Suite à plusieurs cambriolages au club-house de la JSC. Il est nécessaire de changer la porte vitrée et d'y adjoindre un rideau métallique pour éviter des nouvelles effractions. Un devis a été demandé par l'assurance auprès de l'entreprise BASTIER :

Montant du devis :

- Porte alu sans grille avec rideau : 5066,40€ TTC
- Porte PVC sans grille avec rideau : 4327,20€ TTC

Montant réglé par l'assurance : 2722,16€ TTC

Resterai à la charge de la commune : 1605,04€ TTC

- Achat et pose de détecteurs de fumée dans les bâtiments communaux.

Devis :

- J.M. Labouesse : 969,65€ ttc
- Renov23 Turcat : 936€ ttc

- La convention précédemment établie par Maître Mons-Bariaud avocate à Limoges avec la commune a été annulée. Aucune charge ne sera réglée par la commune.
- La subvention de 15000€ due depuis 2024 par la Fédération Française de Football FFF pour l'éclairage du stade n'a toujours pas été versée.

Département de la Creuse-Arrondissement d'Aubusson
Commune de Chambon sur Voueize

LETTRES

- Madame Michèle Parouty souhaite la mise à disposition d'un local pour entreposer divers objets culturels et patrimoniaux appartenant à la commune projet plus important pour l'avenir.
- Monsieur Quintus Blundel remercie pour la subvention accordée à Kia-Ora et propose un projet d'orgue à tuyaux qui apporterait un vrai plus à l'église – le projet n'est qu'à son étude... À suivre.
- Remerciements aux élus impliqués avec brio dans les deux manifestations cyclistes :
 - Tour de la Vallée de Montluçon Communauté
 - L'échappée vagabonde, première étape d'une manifestation cycliste portée entre autres par le département et de nombreux partenaires qui va se terminer à terme à Montech dans le Lot et Garonne.

La mairie a reçu les autorités et Chambon a été mis en valeur à ces occasions.

- L'opération de renforcement des zones sous-dotées en médecin se poursuit, portée par l'ARS 23 et le CPTS. Elle organise la venue du Docteur Deschaume généraliste en région Bordelaise qui s'est beaucoup plu à Chambon et qui revient du 8 au 12 juin.

Les rendez-vous sont pris à la pharmacie des rivières.

- Les permanences du samedi mises en place pour le public non disponible en semaine se poursuivent. Les personnes intéressées peuvent rencontrer le Maire ou les élus de 9 h à 11 h 30 sur rendez-vous au secrétariat de la mairie.
- Le site Facebook « mairie de Chambon sur Voueize – site officiel » compte désormais 755 followers !!! renseignements sur les actualités en cours.....consultez-le.
- Nous avons le plaisir d'annoncer après plus d'un an de fermeture, la réouverture du tabac-pressé « l'instant Presse » tenu par Karine SOUEFF et ouvert tous les jours sauf le mercredi. La municipalité lui souhaite bon courage et réussite.

FESTIVITES :

12/ 13/14 juin : grande fête patronale organisée par le Comité des Fêtes de Chambon.

Samedi soir : tirage du traditionnel feu d'artifice offert par la commune.

20 juin : 10 ans de la Ressourcerie LA Dynamo : festivités sur place

10 juillet : marché nocturne place Aubergier, organisé par Creuse Confluence et la Mairie.

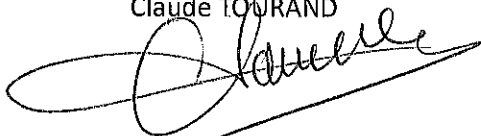
19 juillet : Brocante dans toute la ville, organisée par le Comité des Fêtes de Chambon.

1^{er} août : marché du terroir sous les platanes, organisé par le Comité des Fêtes de Chambon.

Tous les dimanches d'août : concert Kia-Ora à l'abbatiale.

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 18h45

Le Maire
Claude TOURAND



La secrétaire de séance
Stéphanie GOMMARRE

